




Archives  
Guy Houchon

GH28

Houchon G., Observations sur les techniques mesurant les effets du traitement en criminologie clinique, in IV<sup>e</sup> Congrès français de criminologie, *Le traitement des délinquants* (Strasbourg, 1963), Paris, PUF, 1966, 251-262.

J'ajoute maintenant certains de  
liens de pratiques et de tests. Ce geste  
est un usage sur l'acte initial  
de traitement. Un jour aussi, cette  
évaluation permettrait de mesurer les  
profits.



d'actuels et de législatives  
à l'usage de ces  
s'ajoutent à ces liens  
d'actes. Un jour  
claire et de cette façon

19 1966 7 17  
BIBLIOTHÈQUE DES  
CENTRES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉS

1966

280

NON COMPLET

**LE TRAITEMENT  
DES  
DÉLINQUANTS**

*EXTRAIT*

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG  
INSTITUT DE  
SCIENCES CRIMINELLES  
ET PÉNITENTIAIRES

INSTITUT DE  
MÉDECINE LÉGALE ET  
DE MÉDECINE SOCIALE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

251 - 208

## OBSERVATIONS SUR LES TECHNIQUES MESURANT LES EFFETS DU TRAITEMENT EN CRIMINOLOGIE CLINIQUE

par GUY HOUCHON

*Assistant à l'École de Criminologie, Université de Liège*

Le développement croissant de la criminologie clinique ne peut s'effectuer sans une référence constante à la criminologie générale. Comme l'a clairement indiqué E. de Greeff, la clinique criminologique n'est ni la clinique psychiatrique, ni la clinique psychologique. Il est toutefois évident que les préoccupations méthodologiques et surtout déontologiques de la criminologie clinique lui tracent une approche des phénomènes criminels différente de celle de la criminologie générale.

Des liens peuvent cependant se nouer entre la science fondamentale et la science appliquée. Nous pensons que l'étude des techniques expérimentales mesurant les effets du traitement contribue à ce rapprochement.

Les effets du traitement criminologique peuvent faire l'objet d'une évaluation mesurée. Théoriquement, le contrôle peut être envisagé selon trois aspects distincts : au point de vue pénal (récidive), pénitentiaire (attitudes du sujet en milieu de détention) et au point de vue des transformations de la personnalité.

Les travaux dans ce secteur de recherche sont encore rudimentaires, aucune systématisation du niveau de celles dont nous disposons pour l'efficacité des méthodes de prévention (1)

(1) Voy. H. L. WITMER et E. TUFTS, *The effectiveness of delinquency prevention programs*, U. S. Department of Health, Education and Welfare, 1954 ; Conseil de l'Europe, *Inventaire des recherches sur l'efficacité des programmes en cours concernant la prévention de la délinquance juvénile*, Frascati, octobre 1962, document ronéotypé 133 p. ; *Cycle européen sur l'évaluation des méthodes utilisées pour la prévention de la délinquance juvénile*, Frascati, 14-23 octobre 1962, Nations Unies, Genève, 1963, 149 p.

n'existe. Okumura et Ako (1962) distinguent le contrôle direct ou *follow-up*, la justification par une théorie du comportement criminel et l'approche indirecte ou symptomatologique qui porte sur certains segments de la personnalité du sujet et qui repose essentiellement sur l'administration des tests projectifs ou de questionnaires d'attitudes. Ils prônent cette dernière méthode et considèrent qu'elle présente un plus haut degré d'objectivité. Nous pensons que la justification par une théorie du comportement criminel ne pourrait être retenue comme méthode d'évaluation d'une technique de traitement, mais comme critère de garantie scientifique sans lequel il est totalement vain d'expérimenter un mode de traitement.

Glaser et Stratton (1961) restreignent quelque peu le champ d'investigation en examinant les effets du temps d'exposition en milieu pénitentiaire, ce qui peut limiter notre intérêt au traitement par l'environnement sans aborder spécifiquement certaines techniques thérapeutiques. Ils distinguent l'analyse séquentielle et l'étude *ex post facto*.

Dans l'analyse séquentielle, un même groupe est testé plusieurs fois, ou bien on compare des groupes ayant connu des temps différents d'exposition aux traitements. Toutes choses étant ramenées égales, on compare les résultats. Wheeler (1958) a ainsi étudié des échantillons de détenus qu'il a soumis à des tests de situation fort semblables à ceux du test Tsedek de Baruk (1950) mais centrés sur la vie pénitentiaire. Il a obtenu des courbes en U qui indiquent schématiquement un mouvement cyclique allant de l'adoption des normes conventionnelles vers l'adoption des normes délinquantes. A l'époque de la libération, une légère amélioration se dessine, mais tout est plus bas qu'au point de départ (1). Des recherches de Blomberg encore en cours, basées sur une technique de questionnaires répétés, vérifient cette hypothèse générale pour des jeunes détenus suédois âgés de 16 à 23 ans. Irwin et Cressey (1963) pensent que les taux de récidive ne risquent pas d'être sensiblement affectés dans une « prison conventionnelle » ; ils émettent toutefois des hypothèses plus favorables lorsque se développe un milieu thérapeutique.

Observons que dans certains types de traitement intensif, tels que dans les sessions de *Guided-Group-Interaction* de Highfields, les chiffres de l'inadaptation au système nous donnent un profil

(1) V. d'ailleurs les résultats des recherches de Pakesch en Allemagne (*infra*).

opposé à celui dégagé par Wheeler. On constate un mouvement cyclique qui est ascendant.

Semaines de traitement .....	2	4	6	8	10	12	14
% d'inadaptés au régime .....	25,4	17,2	23,7	10,6	13,6	1,7	8,4

Tableau composé d'après les données de L. W. Mac Corckle, A. Elias, F. L. Lovell Bixby (1958).

La brusque recrudescence de la 14<sup>e</sup> semaine est un phénomène bien connu des pénitenciers qui traduit l'angoisse du futur libéré (1).

On peut retenir à titre d'hypothèse, que ce sont les techniques de traitement composant le contenu du programme thérapeutique qui sont susceptibles de modifier les effets du cadre de traitement traditionnellement reconnus comme délétères.

Dans l'étude *ex post-facto*, il s'agit de comparer le comportement post-libératoire avec le comportement pénitencier, c'est en fait un *follow-up* ou étude de suite dont nous examinerons ultérieurement quelques-uns des aspects.

Outre que les techniques de validation étudiées par Glaser et Stratton ne sont pas assez affinées pour servir dans le domaine des modes de traitement portant sur les motivations et les attitudes des délinquants, leur classification ne rend pas suffisamment compte de la multiplicité des opérations à effectuer.

Il est vraisemblablement prématuré de systématiser un secteur aussi peu évolué de la recherche, nous proposerons plutôt d'examiner deux éléments de la méthodologie des études sur les effets du traitement : les concepts et les techniques.

Nous réserverons un dernier paragraphe à l'application dans un secteur particulier de la matière : le *group-counseling* pénitencier.

\* \*

*Les concepts.* — Dans les instruments empruntés par la criminologie à la psychologie sociale, les notions d'*attitude* et de *rôle* revêtent une importance considérable. Il ne peut être question d'analyser ces deux termes qui ont fait d'ailleurs l'objet

(1) M. J. SENDBUEHLER et B. M. CORMIER ont recours à l'expression de *Gate fever*, *Excerpta Criminologica*, 1963, pp. 520-522.

d'un grand nombre de monographies (1). Retenons simplement que l'attitude est « la mise en disponibilité d'un schéma réactionnel » (Fraisie, 1961); mais Pinatel (1962) a rappelé que le stimulus de ce mécanisme est la notion de valeur.

Selon Stoetzel, les comportements d'un individu pourront être décrits, compris et même prédits par ses attitudes. La question qui se pose est d'étudier la nature des attitudes et des processus de changement des attitudes, ainsi que la participation des techniques de traitement dans ce processus subjectif qui se déroule chez le délinquant.

Le rôle est une façon de se conduire socialement qui apparaît convenable à un individu placé dans une certaine situation, en fonction des démarches et des attitudes des membres du groupe (Sargent, 1951). Glaser et Stratton ont indiqué la possibilité d'appuyer les recherches sur les effets de l'emprisonnement sur les patterns de rôle en milieu pénitentiaire. Des typologies de rôle ont été dégagées par Clemmer (1940), Caldwell (1956), Sykes (1956). Ce dernier auteur est parti des représentations mentales que se font les détenus sur leur propre vie sociale en institution pénitentiaire (argot, rôles). Ce problème nous rapproche de celui du *type* largement discuté en criminologie générale. La notion de type idéal que Svend Riemer a importé de la sociologie allemande en criminologie nous fournit une première appréhension du réel en catégories dynamiques dans lesquelles se meuvent les comportements du détenu. On observe que cette méthode procède généralement d'une situation où l'on dispose de catégories discontinues par rapport à une variable, pour parvenir à un rangement continu dans les étapes ultérieures.

Le concept de type idéal permet aussi une étude plus minutieuse des participants aux diverses formes de sous-culture en milieu pénitentiaire (Irwin et Cressey, 1963).

A côté des concepts de rôle, d'attitude et de type empruntés à diverses sciences humaines, notre matière implique le recours à des concepts propres à la criminologie tels que l'*état dangereux prédélictuel*, le *récidivisme* et la *carrière criminelle*. On ne peut en effet se borner à constater qu'il y a échec du traitement en cas de nouvelle infraction. Tous les degrés de gravité de ce symptôme de rechute doivent être systématisés par rapport à

(1) Voy. notamment : *Les attitudes*, Symposium de l'Association de Psychologie scientifique de Langue française, Presses Universitaires de France, 1959 et A. M. ROCHEBLAVESPENLE, *La notion de rôle en psychologie sociale*, Presses Universitaires de France, 1962. Id., *La notion de rôle, quelques problèmes conceptuels*, *Rev. fr. sociol.*, 1963, IV, 350-6.

*l'habitus* criminel du sujet. D'autre part l'aspect dynamique du processus criminogène permet, dans certains cas, d'émettre un pronostic réservé, même si, au moment où s'arrête l'étude de suite, le sujet n'a pas récidivé.

#### LES TECHNIQUES

*Le follow-up.* — Les diverses descriptions qu'ont données du *follow-up* Sheldon et Eléonor Glueck, nous dispenseront de discuter cette technique de manière approfondie. Il va de soi que le simple contrôle des sources officielles de la récidive d'un sujet, est insuffisant. Il ne s'agit que d'une première étape rudimentaire d'une étude longitudinale. Cependant, elle requiert à elle seule un équipement, un personnel scientifique et administratif et des documents considérables. La stratégie de cette méthode implique surtout une étroite relation entre la recherche scientifique et les administrations pénitentiaire, judiciaire et de bien-être social, un secrétariat scientifique entraîné aux travaux d'enregistrement rapides et précis. L'information et parfois l'accès au casier judiciaire deviennent une formalité banale (S. et E. Glueck, pp. 48-51).

D'autre part, les spécialistes de la méthodologie ont indiqué qu'on obtient de meilleurs renseignements en ventilant l'échantillon étudié en différents types et en examinant la réaction différentielle de chaque catégorie. On observe encore qu'une simple étude de suite ne nous renseigne pas sur la raison des résultats (meilleures méthodes, sélection rigoureuse de ceux qui ont reçu le traitement, etc.). L'une des difficultés nous paraît alors d'obtenir un nombre suffisant de cas pour que les résultats obtenus à partir des sous-groupes soient évalués dans leurs différences statistiquement significatives (1).

Outre la simple constatation d'une récidive, la gamme des états divers d'inadaptation qui peuvent lui servir de déplacement et le concept d'état dangereux prédélictuel, commandent un contact avec le sujet ou au moins avec les milieux qu'il fréquente.

Ici se greffent toutes les techniques de questionnaires par correspondance et d'interviews. Rg Andry (1963) obtient un résultat valable dans une interview aux questions structurées. Les difficultés résident surtout dans la motivation à donner au libéré de comparaître ou de la rencontrer chez lui. Le statut du

(1) CAHN, CAPUL et FILACHET, Le devenir des enfants inadaptés, *Sauvegarde de l'enfance*, octobre 1961 ; Guy HOUCHON, Le traitement des données quantitatives en méthodologie clinique, *Revue de droit pénal et de criminologie*, février 1962.

chercheur universitaire devrait faciliter cette démarche de l'enquête.

Enfin, se pose la question du temps à couvrir par le *follow-up*. Il est évident que la réponse varie selon les types de délinquants étudiés. Toutefois, deux séries de données peuvent nous orienter vers une réponse plus précise : les travaux de maturation et ceux sur les intervalles dans une carrière criminelle.

Un programme maximum s'appuie sur les premières recherches. Les travaux des Glueck tendent à indiquer un délai au-delà duquel il est raisonnable de ne plus conduire l'enquête, en ce qui concerne les adultes. Il est d'ailleurs à conseiller d'agir de la sorte si l'on veut réduire les chances de voir des variables extrinsèques au traitement donner de fallacieux espoirs sur ses résultats.

Outre ce programme maximum, une réaction d'orientation peut être obtenue en tenant compte de la forme parabolique de la courbe d'ensemble des intervalles de répétition mise en évidence par Grassberger (1950). Il apparaît que « la masse des délinquants qui n'a pas fortement récidivé s'améliore d'une année à l'autre ». On peut donc, pour une région donnée, à partir d'un nombre de casiers judiciaires, par type d'infraction dominante, rechercher la courbe parabolique et évaluer le moment où son quasi-parallélisme avec son asymptote indiquera qu'il est raisonnable de ne pas poursuivre davantage les recherches.

*L'index d'ajustement pénitentiaire.* — On s'efforce depuis peu de temps de construire des index d'ajustement au milieu pénitentiaire. Les premiers travaux ne distinguaient pas les facteurs prédictifs du comportement post-pénitentiaire de ceux du comportement pénitentiaire proprement dit. Ohlin (1951) attache une importance considérable à la mobilité professionnelle en prison. Cet élément sera repris dans les recherches ultérieures qui s'efforcent de construire une échelle spécifique de l'adaptation au milieu pénitentiaire. Driscoll (1952) présenta dans sa thèse un instrument composite portant sur les variables sociales, l'orientation professionnelle, les facteurs personnels et les facteurs de comportement. Bien qu'il ait validé statistiquement son échelle, les détails de procédure sont restés obscurs et empêchent la replication.

Wolfgang (1961) a élaboré un instrument d'analyse quantitative d'ajustement pénitentiaire reposant sur trois critères dominants : la stabilité professionnelle, le renvoi d'un atelier pour inconduite, le nombre de mauvais rapports émanant du



chef de pavillon. La nécessité de quantifier les données pour des détenus qui n'ont pas effectué la même durée d'emprisonnement fait que les indices sont groupés autour de la moyenne arithmétique de ces comportements pour l'échantillon étudié. Cette technique ne comporte aucune valeur discriminative selon la gravité des faits d'indiscipline. En comparant les délinquants par type d'infraction commise, Wolfgang a obtenu des niveaux d'adaptation différents. Des corrélations se sont également dessinées avec l'âge des détenus.

Si l'on se situe au niveau pénitentiaire pour contrôler les effets du traitement et que l'on prend pour mesure l'adaptation du sujet à la prison, on se heurte à un truisme que certains types de délinquants et précisément les plus récidivistes sont les meilleurs détenus. Mais on ne peut arrêter le raisonnement à cette constatation banale. Il apparaît de premier abord que la réciproque de cette vérité d'expérience n'est pas démontrée. On se trouve donc devant des sujets qui, dans un milieu artificiel strictement contrôlé, sont capables d'ajuster leur comportement à un but utilitaire, de structurer leur comportement social dans le temps. Libérés, ces sujets extériorisent leur labilité émotionnelle (Pinatel). La réflexion doit nécessairement porter sur la différence de composition sociale des deux milieux. Or la législation pénale et la pratique pénitentiaire de plusieurs pays organisent un certain nombre de variations dans le cadre judiciaire, administratif et mésologique du traitement. Les établissements fermés, semi-ouverts, ouverts ; la semi-liberté, la semi-détention constituent autant de situations relativement variées. L'adaptation différentielle à ces situations chez le délinquant chronique devrait nous indiquer quelles sont les variables de situation qui favorisent la modification du comportement du sujet dans le sens de la plus grande labilité.

Il semble que l'on puisse donc retenir les échelles d'ajustement pénitentiaire comme contrôle des effets d'un traitement à la condition que le climat social de la prison relève davantage du milieu thérapeutique que du milieu traditionnel.

Enfin, il n'est pas vain de s'interroger sur l'opinion que se font les détenus sur les effets de telle situation pénitentiaire ou de tel traitement. Reckless et Shervington (1963) viennent de poursuivre selon une procédure de questionnaire assez discutée la série des travaux accomplis sur cette question depuis la thèse de E. Galway (1948) sur les *attitudes* et les *opinions* des détenus. Des recherches de ce genre ont été réalisées aux Pays-Bas. Bien que les données fournies par l'opinion des détenus soient d'un

intérêt évident, elles n'ont qu'une valeur d'appoint et doivent être combinées à d'autres résultats.

*Les batteries de techniques.* — On sait qu'il est extrêmement dangereux de se fier aux résultats d'un seul test projectif ou d'un seul questionnaire d'attitudes lorsqu'on veut mesurer l'état des secteurs de la vie de relation qui conditionnent une activité aussi complexe que le comportement délictueux. Il est recommandable de combiner deux techniques au moins, tout en veillant à prendre les précautions statistiques importantes qui permettent de vérifier l'efficacité de leur conjonction. Cette dernière précaution est rarement observée en Europe. On ne peut qu'attirer l'attention sur les travaux américains exploitant les diverses données dans des équations de régression et dans des analyses de facteurs du type P ou Q (1). D'une manière générale, le recours aux techniques statistiques de mesure du changement est encore largement ignoré en criminologie clinique.

Morello (1958) a utilisé une batterie de tests permettant d'observer l'évolution de la personnalité du détenu en cours de traitement. Il a notamment recours au *Rozenweig*, au *Guilford-Martin Personal Inventory*, au *Scovill classification test* et au *Stanford achievement test*.

Pakesch (1961) a étudié trois types de délinquants (meurtrier, voleur, sexuel), au moyen du Rorschach et du Szondi. La corrélation des résultats n'a pas été envisagée, mais l'auteur constate cliniquement de grandes différences dans l'emploi efficace de chaque test. Le premier de ces tests lui a permis de mettre en évidence nettement plus de phénomènes de détérioration chez les meurtriers et les voleurs. La longue détention fait notamment passer les sujets d'un type de réactivité extratensive-égocentrique à succession relâchée à un type de réactivité de coartation à succession rigide.

En ce qui concerne les questionnaires d'attitudes, Hullin et Maher (1958) en ont construit un qui couvre des domaines tels que l'« enfance », la « justice », « mon père », « mon juge »... Le sujet complète une phrase en évoquant le sentiment que suscite chez lui le mot inducteur. La double administration de ces questionnaires peut présenter un grand intérêt lorsque le traitement est de durée suffisamment longue.

Dans une étude portant sur les modifications d'attitudes des

(1) Signalons les travaux de la Division de Recherche du *Youth and Adull Corrections Agency* de l'Etat de Californie.

détenus, selon qu'ils sont traités en milieu ouvert ou en milieu fermé, A. M. Rose et G. H. Weber ont eu recours à une batterie d'instruments composés du *KD. Proneness scale* de Kvaraceus, du *Mental Health analysis* de Thorpe et Clark, du *Cowan adolescent adjustment Inventory*. En plus, un test de mesure du sens de la responsabilité auquel Rose collabora avec Stouffer devait couvrir 17 aires de recherche choisies par les auteurs. Chacun de ces instruments permet notamment d'inaugurer dans les secteurs de relation à autrui portant sur la compréhension, la communication à autrui, le sentiment d'inadéquation à autrui, la sociabilité et la satisfaction dans le travail et le loisir. Les auteurs acceptent une différence significative à 5 % d'erreur et les test *t*- et *Chi-carré* sont utilisés pour l'analyse statistique.

*Les enquêtes systématiques.* — Les travaux les plus approfondis sont ceux qui combinent différents niveaux d'analyse. Dans une des deux études portant sur l'expérience bien connue de Highfields, on a recours aux diverses techniques suivantes : l'évaluation de l'adaptation au milieu de traitement, l'étude de l'ajustement postérieur à la libération, l'administration d'un test projectif (Holsopple, 1945), l'analyse du développement subjectif par l'étude de la biographie du sujet, la comparaison avec un groupe-contrôle passé.

Dans une thèse de 1962, T. L. Ferdinand combine les rapports des officiers de probation surveillant les libérés avec les résultats du *California Psychological Inventory*. Cette recherche utilise deux techniques intéressantes, l'une d'ordre psychométrique : l'adjonction d'une échelle de confiance mesurant les tentatives de dissimulation du sujet lors de sa réponse. L'autre est d'ordre statistique : l'analyse de covariance qui permet d'éliminer les différences que présentent les sujets lors de la première administration du test avant le traitement, ceci permet de conclure sur la base d'une population fictivement uniformisée.

*Application au traitement de groupe.* — On dispose de très peu de résultats sur les effets de diverses formes de traitement de groupe (*group-work*, *guided-interaction*, *group-counseling* et *group-therapy*). En dehors de trois travaux dont nous allons rendre compte, on se limite généralement à observer cliniquement chez les sujets certaines attitudes susceptibles d'améliorer leur relation à autrui ou de les rendre plus accessibles à d'autres techniques de resocialisation.

Gersten (1962) a comparé un petit nombre de jeunes délinquants de 13 à 16 ans bénéficiant d'un traitement de groupe à un groupe-contrôle. Il a examiné les effets du traitement sur

le Q.I. et les résultats scolaires ainsi que sur les progrès accomplis dans la vie de la maturité sociale.

Shelley (1959) s'efforce de mesurer les effets d'un court traitement de six mois administré à des détenus primaires pénitentiaires. La méthode consiste essentiellement à évaluer la réduction des thèmes antisociaux lors de l'administration des planches choisies dans le T.A.T. (1).

Un groupe-contrôle est composé permettant la neutralisation des variables d'âges, de Q.I., de types d'infraction et de casier judiciaire. Une échelle spéciale des thèmes antisociaux est établie sur la base des résultats de la première passation du test. Les sujets des deux groupes sont comparés quant aux différences manifestées entre les deux protocoles. On établit également une corrélation entre la cote ainsi obtenue et le succès de la libération conditionnelle. Les écarts sont évalués au test Student-Fisher pour la comparaison entre les deux réponses et au *Chi-carré* pour la comparaison avec les comportements post-libératoires.

Le problème soulevé par l'emploi du groupe-contrôle vient de ce que les deux groupes sont situés dans deux établissements distincts et que la sélection d'envoi dans l'un et l'autre établissement peut ne pas avoir été intégrée au protocole méthodologique de la recherche. Si, d'autre part, la ventilation se fait pour des seules raisons scientifiques, on peut difficilement éviter de ressentir un certain malaise moral.

Philip (1961) a également utilisé le T.A.T. aménagé et a recouru au groupe-contrôle. Toutefois, l'administration du test se fait de façon beaucoup plus souple. A chaque planche, correspond une série de propositions fermées parmi lesquelles le sujet doit choisir par ordre d'idonéité à la planche proposée. L'hypothèse repose également sur la réduction des thèmes d'hostilité.

Les désavantages de ces techniques sont notamment qu'elles reposent sur de nombreuses hypothèses relatives aux outils de vérification et qu'elles ne révèlent que peu de choses à propos de ce qui se produit chez le sujet en cours de traitement.

Il est cependant évident que ce qui caractérise une psychothérapie ou une sociothérapie individuelle est un processus d'interaction entre les protagonistes de la situation de traitement (Rogers et King, et). L'analyse minutieuse des contenus verbaux de ce processus doit fournir des renseignements sur la façon la plus efficace de manipuler ces techniques thérapeutiques. Nous

(1) Les planches 3 BM, 9 BM, 13 MF, 14, 17 BM, 18 BM, 20.

situations dès lors notre évaluation *in vitro* au niveau de la personnalité en situation. Amenés par nos travaux à étudier plus particulièrement le *group-counseling* pénitentiaire, nous proposons une méthode d'étude des effets de ce traitement qui s'inspire de la technique mise au point par Raskin (1949) pour la psychothérapie rogérianne (1).

Dans une première étape, on pose une ou plusieurs hypothèses sur la transformation des communications interpersonnelles au sein du groupe thérapeutique. Il est important de prendre le groupe, mais aussi chacun de ses membres comme objet d'observation. L'hypothèse peut être quantitative, ainsi tel thème devient de plus en plus rare ou fréquent, ou tel type d'échange verbal (soliloque, dialogue en clique...); elle peut être de nature qualitative, ainsi l'intervenant ou le groupe s'oriente de plus en plus vers le futur plutôt que vers le passé... Dans un second temps, une échelle de transformation est dressée sur la base d'un matériel enregistré. Enfin, on reporte à cette échelle toutes les séquences d'un sujet ou du groupe, ou un échantillon de séquences prises à intervalles réguliers. On compare ensuite ces analyses de contenus à des éléments puisés dans un *follow-up*. Comme il est nécessaire d'éliminer les effets des variables dues aux différences entre sujets et antérieures au traitement, on en répertorie un maximum à partir du dossier pénitentiaire et on applique l'analyse statistique de covariance.

Cette méthode relativement plus longue que celles que nous avons examinées appartient peut-être à un stade intermédiaire des recherches qu'il ne serait plus nécessaire de répéter indéfiniment lorsque certaines intuitions cliniques auront été vérifiées ou amendées (2).

#### CONCLUSIONS

1. A côté des concepts criminologiques, les concepts de rôle et d'attitude empruntés à la psychologie sociale peuvent faciliter les recherches sur les effets du traitement en criminologie clinique ;

(1) La guerre de méthode a déjà été abordée dans une thèse sur le traitement de 6 jeunes délinquants (LEWIS V. W., 1952) citée par ROGERS édit. américain, p. 45.

(2) Toutes ces méthodes qui dérivent des principes de Bales peuvent être plus ou moins complexifiées. Des procédés assez simples ont déjà été publiés. V. MARSOLIN, The use of an interaction matrix to validate patterns of group-behavior, *Human Relations*, 1952, 457-4 ; J. D. FRANK et al., Two Behavior patterns in therapeutic group and their apparent motivation, *ibid.*, avril 1952.

2. Plusieurs instruments peuvent être combinés dans une seule expérience. Le *follow-up* n'est qu'une étape nécessaire mais rudimentaire ;
3. Dans les effets du traitement de groupe, l'attention devrait surtout porter sur le processus d'interaction thérapeutique.
4. Il est souhaitable qu'un équipement clinique en criminologie ne se développe pas sans un équipement expérimental de validation.

#### RÉSUMÉ

La recherche criminologique s'oriente vers l'évaluation des effets du traitement mais les données sont encore trop rudimentaires pour tenter une systématisation des résultats. L'A. propose d'étudier les concepts et les techniques utilisées.

Les notions d'attitude, de rôle, de type empruntées à la psychologie sociale sont rapprochées des concepts criminologiques d'état dangereux prédélictuel, de récidivisme et de carrière criminelle.

Parmi ces techniques, on retient le *follow-up*, les index d'ajustement pénitentiaire, les batteries de technique et les enquêtes systématiques.

Dans les effets du traitement de groupe, l'A. attire l'attention sur la nécessité de saisir le processus d'interaction thérapeutique.

D'une manière générale, on souhaite que le développement de la criminologie clinique s'accompagne d'un équipement expérimental de validation.